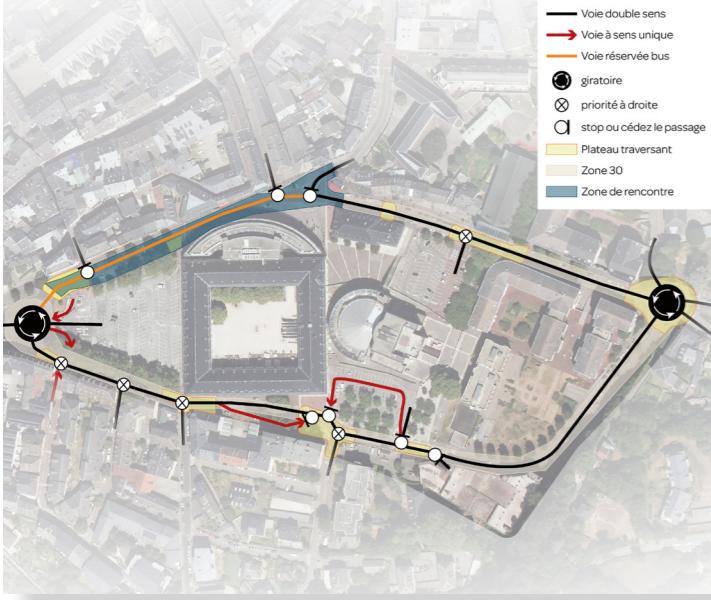
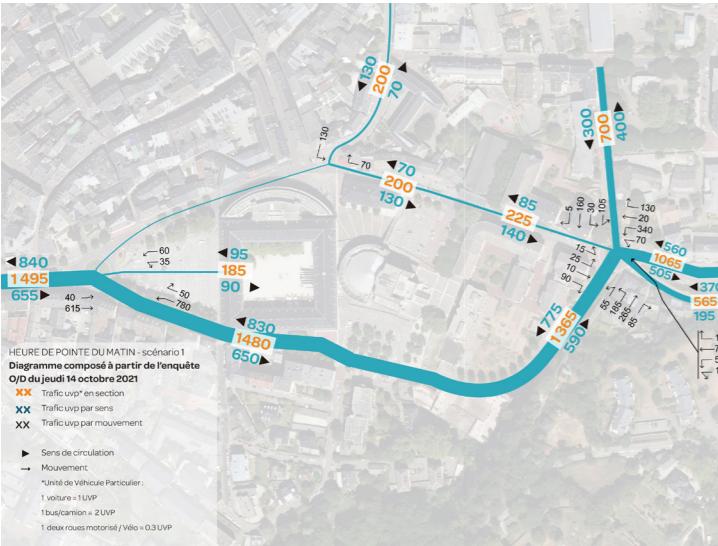


ÉTUDE DE MOBILITÉ SUR LES SECTEURS RÉPUBLIQUE ET BOIGNE À CHAMBERY | 73

Plan de circulation ▾



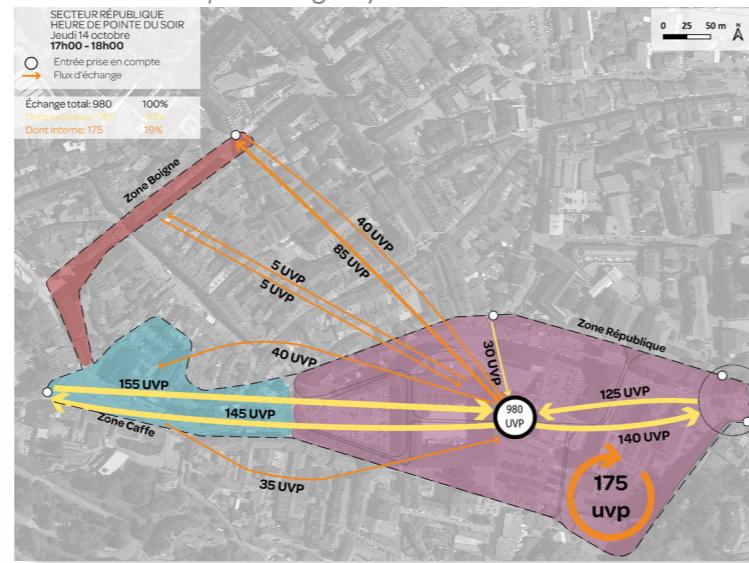
Comparaison des charges trafics ▾



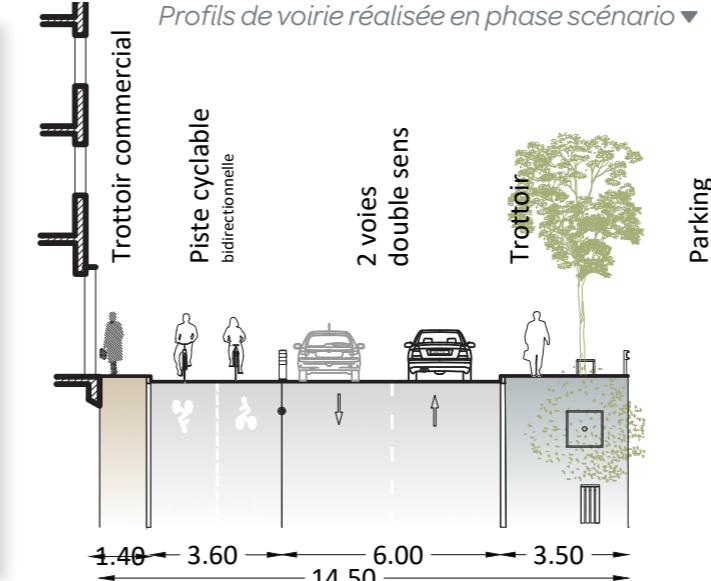
Calcul de la vitesse moyenne des bus ▾



Résultat de l'enquête Origine / Destination ▾



Profils de voirie réalisée en phase scénario ▾



Analyse multicritère des scénarios ▾

Critères d'évaluation retenus	Scénario 1 Amélioration de l'état actuel sans modification du plan de circulation		Scénario 2 Ouverture Est > Ouest de la Rue de la république		Scénario 3 Boucle de circulation à sens unique	
	Evaluation	Commentaire	Evaluation	Commentaire	Evaluation	Commentaire
Morphologie urbaine						
Préserver la rue de la République d'un trafic automobile intense	+	Pas de modification par rapport à la situation actuelle	-	Ajout de véhicules supplémentaires sur la Rue de la République (+ 365 UVP à l'HPS) Risque "d'aspiration" d'une demande latente	--	Diffusion d'un trafic soutenu sur l'ensemble de la Rue de la République (1215 véhicules à l'HPS)
Transformer le carrefour de la Place de l'Europe en place urbaine (carrefour plus compact)	+	Suppression du giratoire de la place de l'Europe afin de créer un vaste espace public favorable aux piétons	=	Pas de modification des giratoires	=	Pas de modification des giratoires
Réduire l'intensité des conflits sur la Rue Michaud	=	Réaménagement de la rue au profit des piétons et de la quiétude de l'axe, pas d'évolution du trafic	++	Réaménagement de la rue au profit des piétons et de la quiétude de l'axe, baisse modeste du trafic	+++	Réaménagement de la rue au profit des piétons et de la quiétude de l'axe, baisse forte du trafic
Transport en communs						
Prioriser le parcours de la Chrono C	+	Maintien d'un site propre bus à double-sens sur la partie ouest de la Rue de la République. Gestion du carrefour de l'Europe par feu permettant une priorisation des TC, potentiel priorité bus sur le carrefour Rousseau.	-	Suppression du site propre bus dans le sens Est > Ouest. Risque de conflits avec le stationnement "double file". Dissymétrie des conditions d'exploitation.	+ / -	Création d'un site propre bus sur l'ensemble de la rue de la République dans le sens Ouest > Est. Suppression du site propre dans l'autre sens et mixité avec un trafic intense, carrefours saturés. Risque de conflits avec le stationnement "double file". Dissymétrie des conditions d'exploitation.
Conserver la covisibilité des arrêts	=	Arrêts conservés en covisibilité	=	Arrêts conservés en covisibilité	=	Arrêts conservés en covisibilité
Modes actifs						
Améliorer les liaisons nord <> sud sur la Place de l'Europe	+	Création de traversées piétonnes sécurisées via la suppression du giratoire.	=	Pas de modification de l'aménagement	=	Pas de modification de l'aménagement
Maintenir un passage des cycles à double-sens sur la Rue de la République	+	Passage à double-sens maintenu et création de pistes cyclables sur la section est de la Rue de la République.	+ / -	Création de piste cyclable à l'Est de la rue de la République, mais perte de la continuité cyclable dans le sens Est > Ouest	+ / -	Création de piste cyclable à l'Est de la rue de la République, mais perte de la continuité cyclable dans le sens Est > Ouest.
Maintenir la "distance" entre les flux modes actifs et le trafic de transit.	+	Maintien des transversalités piétonnes sur la rue de la République, création de pistes cyclables sur l'est de la Rue de la République pour sécuriser les déplacements cyclistes	-	Incompatibilité entre la zone de rencontre "routière" et le trafic intense. Les cycles circulent avec les voitures sur une portion de la rue. Les cycles circulent avec les voitures sur une portion de la rue.	-- / +	Incompatibilité entre la zone de rencontre "routière" et le trafic intense. Les cycles circulent avec les voitures sur une portion de la rue. Création d'un itinéraire alternatif sur l'axe Michaud pour les liaisons est <> ouest
Transport individuel motorisé						
Préserver la capacité d'écoulement de l'axe Lyon <> Michaud	=	Pas de modification des usages actuels mais suppression du stationnement	+	Amélioration de la capacité du giratoire J-J Rousseau	-	Saturation et dysfonctionnement important du carrefour J-J Rousseau
Maintenir une offre de stationnement de courte durée au contact des commerces	=	Suppression de l'offre sur voirie avec maintien ponctuel de place livraison - arrêt-minute	=	Suppression de l'offre sur voirie avec maintien ponctuel de place livraison - arrêt-minute	=	Suppression de l'offre sur voirie avec maintien ponctuel de place livraison - arrêt-minute
Favoriser l'offre de stationnement en ouvrage pour les stationnements de moyenne durée	+	Suppression de l'offre sur voirie (zone orange) afin de redistribuer l'espace public au profit des autres modes	+	Suppression de l'offre sur voirie (zone orange) afin de redistribuer l'espace public au profit des autres modes	+	Suppression de l'offre sur voirie (zone orange) afin de redistribuer l'espace public au profit des autres modes

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Chambéry

Contact : Franck VILLAND, Direction Urbanisme et aménagement - 06 30 32 54 51

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

Le secteur du Carré Curial à Chambéry est un quartier concentrant de multiples fonctions ; habitat, événementiel, restauration, écoles... Le réseau viaire se divise en deux voies : la Rue Michaud qui concentre le trafic d'échange chambérien sur un axe Est <> Ouest et la Rue de la République fermé à la circulation sauf pour les transports en commun. La commune a souhaité lancer un étude afin de réfléchir à une reconfiguration du plan de circulation et répondre aux besoins des riverains de la Rue Michaud qui souffrent des nuisances liées au trafic.

ARTER est intervenu afin d'analyser l'impact de la réouverture de la Rue de la République. Pour cela un diagnostic multimodal a été effectué en parallèle de comptages routiers (enquête Origine/Destination et comptage directionnels) et d'une enquête de rotation. L'analyse des résultats a mis avant l'intérêt de conserver la Rue de la République fermé à la circulation du fait de l'importance des flux piétons dans le secteur et du faible impact liés à la réouverture de la voie (peu de changement au niveau de la saturation du secteur). Par contre l'enquête de stationnement a mis en avant une sous-utilisation des parkings payants dans le secteur d'étude, permettant de réfléchir à la suppression de l'offre de stationnement sur voirie au profit du développement d'espaces publics (pistes cyclables, végétation, trottoirs élargis...). De nouveaux profils de voirie ont été dessinés, permettant une amélioration de la situation pour les riverains du secteur d'étude.

INFOS PROJET

Mission | Étude d'organisation des mobilités et/ou du stationnement

Date | 2022

Équipe | ARTER (mobilité)

Resp. de l'étude ARTER | G. ARNAUD & I. BADIER

Montant mission ARTER | 15 595 €HT